L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 40, 26 octobre 2007

Dans nos pages cette semaine

Colloque sur l'éducation post-secondaire

Vers le premier collège franco-ténois

Pages 3 et 5

Assemblée législative

Les vœux des ministres ont été exaucés

Page 9

La semaine prochaine

La mine de Pine Point

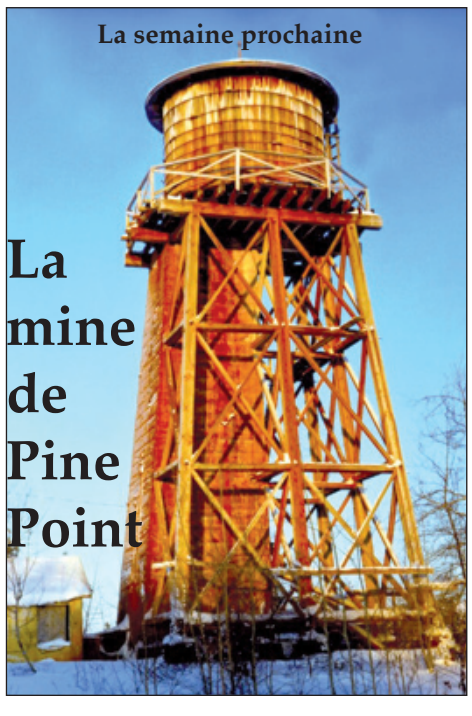

Photo : Maxence Jaillet

Jesse Karp salue l'assemblée venue assister à la remise des Faucons et autres certificats d'excellence de l'École Boréale. Cet élève de première année est le représentant de sa classe au sein du conseil étudiant de l'établissement francophone.

Mine Giant

Dernière étape avant les travaux de nettoyage

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord a soumis une demande de permis d'utilisation des eaux pour mettre de l'avant son plan d'assainissement.

Nicolas Bussières

Après plusieurs années d'études et de consultations, le ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada (AINC) a pondu sa version finale du plan de nettoyage du site contaminé de la mine Giant, situé en périphérie de Yellowknife.

Comme il avait déjà été suggéré par le passé, les autorités ont décidé de retenir un plan de restauration qui prévoit la congélation complète de la poussière de trioxyde de diarsenic et des roches contaminées un peu partout sur le site afin d'empêcher tout rejet d'arsenic dans les eaux souterraines à proximité de la mine d'or qui a été opérée pendant plus de 50 ans.

La dernière étape avant le commencement des travaux d'assainissement consiste à obtenir l'approbation de l'Office des terres et des eaux de la vallée du MacKenzie (OTEVM) pour un permis d'utilisation des eaux. La demande a été faite de façon officielle le 19 octobre par le ministre fédéral responsable Chuck Strahl et le premier ministre des TNO Floyd Roland.

Émery Paquin, directeur de la protection de l'environnement au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des TNO, a confié à *L'Aquilon* qu'il faudra attendre plusieurs mois, voire même jusqu'à deux ans, avant que l'OTEVM rende sa décision.

Il s'est dit confiant que le plan soit accepté dès la première soumission, contrairement à ce qui s'était produit avec Miramar Con Mine Ltd dont la demande initiale avait été refusée par l'Office. Les dirigeants de la mine Con avaient dû revenir avec un plan plus détaillé quelques années plus tard.

« Ce sont deux situation complètement différentes. Dans le cas de la mine Giant, les anciens propriétaires ont fait faillite et le site et sa responsabilité est revenu au gouvernement. Dans le cas de la mine Con, c'était une entreprise viable qui s'est chargée du développement du plan et du nettoyage de son site », a précisé M. Paquin. Le fonctionnaire n'a pas voulu s'avancer si la prise en charge de la mine par l'État offrait une meilleure garantie d'assainissement.

237 000 tonnes d'arsenic

Bien que les 237 000 tonnes de poussière de trioxyde sur le site de la mine Giant ne disparaîtront pas en un clin d'œil, le gestionnaire du projet de remise en état à l'AINC, Bill Mitchell, est convaincu que la technique par congélation s'avérait la meilleure option.

« En termes de santé et de sécurité des travailleurs, c'est la façon la plus sécuritaire de procéder. Ça permet de garder l'arsenic fermé et ne pas la laisser s'échapper sur le site. Ça prévient toute infiltration d'eau dans les chambres contenant l'arsenic et ça crée une barrière robuste pour éviter tout rejet de l'arsenic dans l'environnement », a-t-il signalé. M. Mitchell concède cependant qu'une telle mesure nécessite des coûts faramineux.

Mine

Suite en page 2

Mine

Suite de la page 1

Le gestionnaire ajoute que les travaux de décontamination devraient se dérouler sur une période de 5 à 10 ans suivant l'approbation par l'OTEVM. L'usine de traitement des eaux qui sera aménagée sur le site, selon le plan final présenté, opérera quant à lui sur une période indéfinie tant que les analyses des échantillonnages ne seront pas jugées satisfaisantes.

Emery Paquin a indiqué qu'il est encore trop tôt pour dire ce que le gouvernement des TNO, qui sera responsable du site suite au nettoyage selon des normes industrielles, comptait faire du secteur à long terme.

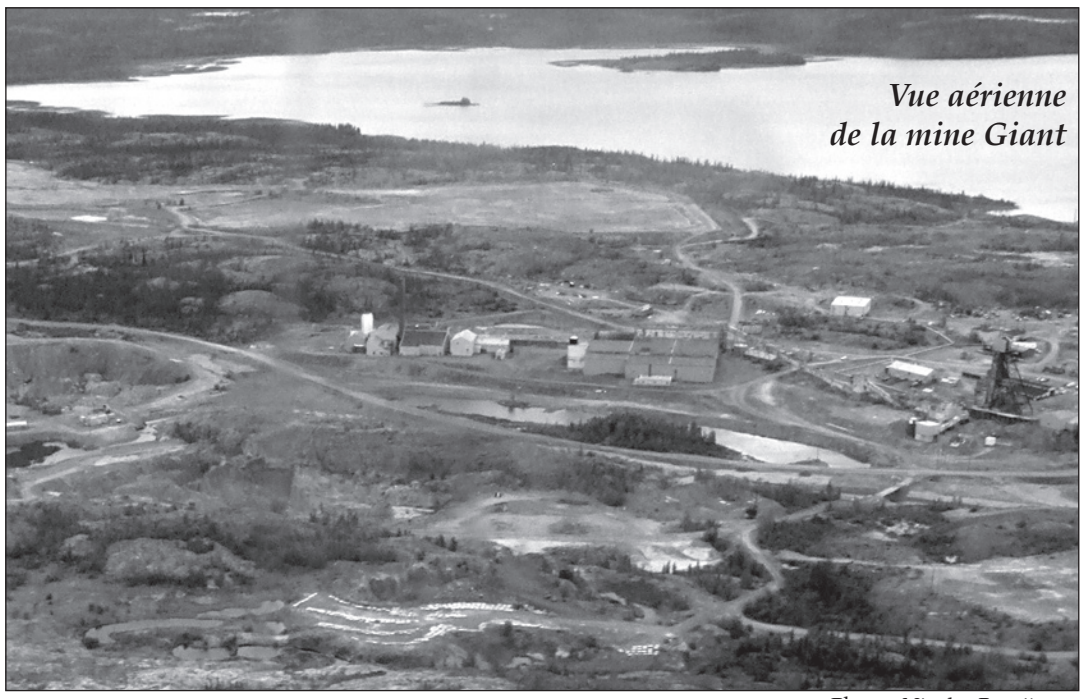

Vue aérienne de la mine Giant

Photo : Nicolas Bussières

Changement au Comité Action Jeunesse

Le coordonnateur Stéphane Marien forcé de quitter

La direction de la FFT invoque un non-respect du contrat.

Nicoslas Bussières

Le Comité Action Jeunesse de la Fédération franco-ténoise (FFT) est désormais mené par un nouveau coordonnateur alors que Stéphane Marien a été congédié le 18 octobre dernier. Anick Valcourt qui agissait comme assistante-coordonnatrice du comité depuis deux semaines a hérité du poste sur une base intérimaire.

Le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher, n'a pas voulu donner de raisons précises pour expliquer cette décision, mais il explique que Stéphane Marien n'a pas respecté les conditions et les règles qui étaient entendues au moment de son embauche.

« Nos employés ont des responsabilités qui sont précises, qui sont énoncées dans des descriptions de fonctions. Ils savent ce qui est attendu d'eux et ils savent dans quelles conditions c'est attendu. […] J'ai appliqué les règles qui nous gouvernent et qui sont acceptées mutuellement au moment de l'embauche pour décider de ne pas poursuivre avec Stéphane », a déclaré M. Provencher, se gardant bien de donner plus de précisions.

« J'irai pas dans les détails parce que j'ai pas l'habitude de mettre public des questions de gestion des ressources humaines », a-t-il précisé.

M. Provencher a bien voulu ajouté que le congédiement ne s'est pas basé sur un événement unique, mais fut le fruit d'un suivi sur plus d'un an ponctué de plusieurs mises au point avec le principal intéressé « J'ai suivi un processus de supervision que je dirais très rigoureux », a-t-il indiqué.

Stéphane Marien s'est fait un peu plus explicite quant aux raisons de son renvoi. Lisant la lettre de congédiement qu'on lui a remis, l'ancien coordonnateur cite qu'« une attitude propre à discréditer la FFT ou le réseau associatif, le personnel et les dirigeants » motive cette décision.

Celui qui était en poste depuis un peu plus d'un an raconte que la FFT lui reproche d'avoir fait des commentaires négatifs sur l'organisation, chose qu'il nie catégoriquement.

Marien reconnaît l'existence de quelques malentendus remontant à l'an dernier, mais il signale que tout était rentré dans l'ordre dans les derniers mois.

Quête d'indépendance

Selon lui, l'élément déclencheur est survenu lorsque la FFT a appris que son responsable de la jeunesse faisait des démarches depuis quelque temps pour que le Comité Action Jeunesse devienne une entité distincte de la FFT. M. Provencher n'a pas voulu confirmé si cette situation avait pesé dans la balance.

Dans les dernières semaines, M. Marien avait dit publiquement vouloir obtenir plus d'autonomie et possiblement de nouveaux locaux pour son comité. Citant le modèle jeunesse du Yukon, le coordonnateur avait dit qu'il aimerait bien que, d'ici deux ans, le Comité Action Jeunesse puisse jouir d'une indépendance fasse à la FFT et puisse gérer son propre budget de fonctionnement et organiser ses propres activités sans intervention de l'organisation mère.

Le coordonnateur avait ajouté que sous la structure actuelle, le Comité dépendait trop financièrement de la Fédération ce qui le limitait à un seul projet par année. Le directeur général de la FFT s'était aussitôt empressé de nier ces affirmations, précisant que le Comité Action Jeunesse avait la possibilité d'organiser plus d'un projet. Léo-Paul Provencher avait alors dit que le rôle d'un coordonnateur de comité de la FFT n'était pas de vouloir la division de l'organisme et que Marien ne pouvait incidemment pas agir à l'encontre des intérêts de la FFT.

Stéphane Marien trouve son congédiement regrettable, mais admet qu'il avait vu venir le coup. « Je m'en doutais très bien pour la simple et bonne raison que, quand tu te fais déranger, le seul moyen que tu as pour tasser le monde et montrer que c'est toi le *boss*, c'est de mettre le monde dehors », dénonce celui qui envisage sérieusement d'intenter un recours face à la FFT suite à ce congédiement qu'il juge arbitraire et non conforme.

Ce renvoi survient au moment même où plusieurs projets étaient en préparation par le coordonnateur comme la participation au Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest en novembre, la mise en œuvre d'un rassemblement francophone pour les Jeux d'hiver de l'Arctique en mars prochain ou la préparation d'une délégation pour les Jeux de la francophonie en Alberta en août 2008.

Léo-Paul Provencher précise qu'aucun projet du Comité Action Jeunesse ne sera retardé avec ce changement de personnel. Anik Valcourt sera en poste jusqu'à la fin janvier 2008 et la FFT décidera par la suite si elle désire poursuivre avec la nouvelle coordonnatrice.

ÉCHOS des T.N.-O.

Nicolas Bussières et Maxence Jaillet

Assemblée de l'AFCY

L'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) aura lieu le dimanche 4 novembre dès 13h à la salle de conférence de la bibliothèque municipale de Yellowknife. Pour ceux qui veulent se présenter plus tôt, un buffet froid préparé par les jeunes de l'école Allain St-Cyr sera présenté à compter de midi. L'AFCY vous invite à consulter son site Web au www.afcy.info pour un aperçu de l'ordre du jour et des documents qui seront présentés lors de l'AGA. La direction vous invite à soumettre vos questions, recommandations et sujet de la section varia verbalement ou par écrit avant le 2 novembre au 873-3292, poste 265, ou au roland@franco-nord.com.

Ève et le cheval de feu

La première édition du Festival de films de Yellowknife se poursuit ce week-end avec la projection de l'œuvre cinématographique *Eve and the Fire Horse* (*Ève et le cheval de feu* en traduction française) le 26 octobre dès 19h30. Ce film de la réalisatrice de Vancouver Julia Kwan raconte l'histoire d'une jeune fille de 9 ans d'origine chinoise à l'imagination débordante et qui est troublée par l'immense fascination que sa grande sœur éprouve pour le christianisme. Ce film produit en 2005 a remporté de nombreux prix à l'échelle internationale dont le Prix spécial du jury au Sundance Film Festival en 2006. Le long métrage a été présenté dernièrement au Festival international de films de Toronto. Julia Kwan sera sur place pour discuter avec le public après la projection.

Cours de premiers soins et RCR

Voulez-vous apprendre ou mettre à jour vos compétences en matière de secourisme et de réanimation cardio-respiratoire (RCR)? Le Réseau TNO Santé en français vous offre une occasion à ne pas manquer alors qu'une formation axée sur des compétences en matière de secourisme et de RCR vous est offerte en français par une institutrice de l'Ambulance St-Jean. Ce cours viendra avec une certification du bureau régional de l'Ambulance St-Jean aux TNO. Les formations auront lieu les 17 et 18 novembre de 8h30 à 16h à l'école Allain St-Cyr. Le coût est de 50$ et les inscriptions doivent se faire avant le 2 novembre. Vous pouvez vous inscrire auprès de l'AFCY au 873-3292, poste 264, ou au bureau du Réseau TNO Santé au 920-2919, poste 261.

Célébration autour d'un hameau

Le hameau d'Entreprise va célébrer sa nouvelle appellation le lundi 29 octobre prochain. En effet, il y a seulement quelques mois, cette petite communauté à 38 km au sud de Hay River n'était qu'un simple peuplement. Tout le monde est invité au centre communautaire dès 19h. De la nourriture, des rafraîchissements et des divertissements sont assurés pour tout le public lors de cette soirée gala.

Soirée d'Halloween

Une soirée déguisée à l'occasion de la fête de l'Halloween aura lieu le 27 octobre à la maison Laurent Leroux de Yellowknife dès 18h. Des cocktails d'Halloween, de la musique et un goûter seront offerts à tous les participants. Ceux qui veulent célébrer l'événement en grand pourront même prendre part à une nuit blanche avec le visionnement de plusieurs films d'horreur. N'oubliez pas de vous déguiser!

Fermeture de traversiers

Deux traversiers de l'autoroute Dempster dans la région du delta du MacKenzie sont maintenant officiellement fermés pour l'hiver. Il s'agit du traversier de la rivière Peel situé au kilomètre 74 à Fort McPherson et celui de la rivière Arctic Red situé au kilomètre 143 à Tsiigehtchic.

Vers le premier collège franco-ténois

Le Formacentre ouvrira ses portes en janvier 2008

Batiste Foisy

Un centre de services pour la formation et l'éducation postsecondaire en français pourrait être ouvert à Yellowknife, et ce, dès janvier 2008.

L'annonce en a été faite à la clôture du Colloque sur l'éducation postsecondaire en français, organisé par la Fédération Franco-Ténois (FFT), les 19 et 20 octobre derniers.

Baptisé Formacentre, le projet est inspiré du « Sofa » au Yukon. Plutôt que de donner des cours postsecondaires en tant que tels, le centre offrira des services d'orientation pour diriger les étudiants vers de la formation à distance. Des ententes sont établies avec des établissements du Sud : Éducacentre en Colombie-Brittanique, le Collège Mérici à Québec, la Télévision universitaire du Québec et le Collège Mathieu de Saskatchewan. Le centre pourra, en outre, surveiller les examens offerts par les institutions partenaires.

Le Formacentre offrira aussi des formations non créditées, notamment en Alphabétisation familiale et en Français à l'usage des parents et des cours d'anglais langue seconde. Le directeur générale de la FFT, Léo-Paul Provencher, envisage aussi l'offre de cours de français langue seconde, mais préfère ne pas s'engager à ce moment-ci.

L'aide à l'employabilité, présentement du ressort du Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO), serait également partiellement prise en charge par la nouvelle structure. La directrice générale du CDÉTNO, Sylvie Francoeur, explique que la partie « formation » de leurs services d'employabilité serait éventuellement déléguée au Formacentre, alors que la partie « aide à la recherche d'emploi » demeurerait du ressort du CDÉTNO.

« On est en discussions pour voir quelle forme de partenariat il y aura », commente M[me] Francoeur.

Financement

La FFT compte d'embaucher « une direction générale » pour le Formacentre d'ici au Nouvel An, a annoncé Léo-Paul Provencher à une foule conquise d'avance par le projet.

Selon le directeur général, le ministère de l'Éducation de la Culture et de la Formation serait sur le point de sécuriser un financement de près de 300 000 $ pour le projet. Sans rien confirmer, Provencher indique tout de même que « les informations que nous avons nous rendent optimistes; assez optimistes en tout cas pour embaucher une direction ».

Au moment de mettre sous presse, le nouveau ministre de l'Éducation, Jackson Lafferty, n'avait pas pu confirmer cette information. Tout juste nommé à l'Éducation, M. Lafferty se familiarisait avec les dossiers cette semaine et se trouvait dans l'incapacité de répondre aux questions des journalistes.

Le sous-ministre de l'Éducation, Dan Daniels, a lui confirmé qu'une demande de financement a bel et bien été acheminée par son ministère à Patrimoine canadien. M. Daniels évoque plutôt un montant de 200 000 $.

Même si la demande doit être approuvée par Ottawa, le sous-ministre est, comme le directeur général de la FFT, très optimiste. « Nous sommes très confiants », dit-il.

Autonomie

À moyen terme, l'intention de la FFT est de faire du Formacentre une entité autonome. Mais, précise Léo-Paul Provencher, il n'est pas question de pousser l'oisillon hors du nid avant qu'il ait appris à voler.

« Nous allons être très précautionneux, dit-il. [Il n'y aura pas d'autonomie tant que] le financement ne sera pas assuré pour une période d'au moins six mois, que nous n'aurons pas l'assurance de la qualité de la gestion et que nous n'aurons pas quelque chose de bien balisé ».

« Pour l'instant, précise-t-il, c'est entièrement sous la direction de la FFT ».

Encouragements

Conférencière invitée au Coloque sur l'éducation postsecondaire, la professeure en andragogie Estelle Chamberland, de l'Université de Montréal, s'est dite tellement encouragée par le projet Formacentre, qu'elle a choisi de remettre son cachet aux organisateurs, afin qu'il serve à la création d'une bourse pour l'éducation en français aux TNO.

Encadrée du président et du directeur général de la Fédération franco-ténoise, la professeure Estelle Chamberland de l'Université de Montréal, a remis son cachet de conférencière afin qu'il serve à la création d'une bourse d'études dédiée à l'éducation postsecondaire en français aux TNO.

Une autre conférencière, la sénatrice libérale albertaine Claudette Tardif, qui a ouvert le Colloque, a loué les efforts des Franco-Ténois. La perspective de pouvoir poursuivre des études postsecondaires en français aux TNO réduira le taux d'assimilation et incitera les jeunes à rester dans la communauté, prédit-elle. De plus, les institutions d'éducation peuvent jouer un rôle social en se faisant le porte-parole visible et légitime de la communauté, a indiqué M[me] Tardif, qui s'est fait connaître tout au long de sa carrière pour son engagement envers l'éducation postsecondaire en français.

« Les conditions en milieu minoritaire ont été très défavorables au développement de nos institutions. C'est étonnant, dans ces conditions, que nos institutions aient perduré et se soient même étendues. C'est uniquement grâce à l'acharnement et à la détermination des francophones que cela est possible », a lancé celle dont l'allocution a particulièrement touché l'assistance.

Aminata Maiga fait partie de ses personnes qui ont été inspirées par le discours de la sénatrice. « Pour les communautés minoritaires, l'éducation est comme un levier qui permet d'accéder à une meilleure situation socio-économique et de prendre sa place, commente-t-elle. C'est légitime ».

Quelle aide pour les futurs étudiants?

Les étudiants de Formacentre auront-ils accès à toute l'aide financière nécessaire?

Batiste Foisy

Cynthia Durand rêve de compléter un baccalauréat en éducation. Mais pour l'instant, son projet est en suspens.

Après avoir flirté avec l'idée de s'inscrire à deux ou trois cours à distance avec la Télévision universitaire du Québec, elle s'est finalement ravisée quand elle a vu la facture. « Puisque je suis résidente des TNO, je dois m'inscrire comme étudiante *étrangère*. Cela implique que les frais de scolarité sont beaucoup plus élevés. Ça me coûte environ 600 $ par cours. »

À contrecœur, Cynthia a choisi de ne s'inscrire qu'à un seul cours lors de la présente session. « Je comprends qu'il y ait des frais supplémentaires pour les gens qui viennent des provinces où il est possible de suivre les cours sur place, dans les institutions locales. Mais aux TNO, on n'a pas le choix : il ne se donne pas de cours universitaires ici, encore moins en français. Je pense qu'on devrait être exemptés des frais vu notre situation », dit-elle.

La jeune femme affirme avoir fait des recherches auprès du service d'aide financière aux études du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, mais n'a pas rempli de demande de prêt. « J'ai lu la documentation et ça ne semblait pas s'appliquer à ma situation. Les programmes sont pour les gens qui ont complété leurs études aux Territoires. »

Lors d'un atelier du Colloque sur l'éducation postsecondaire, la question de l'aide aux études a été abordée. Selon, Isabelle Salesse, directrice du Sofa, le pendant yukonnais du futur Formacentre, cette question pause des difficultés au Yukon. D'après elle, la grande majorité des étudiants à distance du Sofa qui ont fait des demandes de prêt au Yukon se sont butés à un refus.

Photo: Batiste W. Foisy

Cyntia Durand

Aux TNO, la situation est un peu différente. Il existe bel et bien un programme de prêt accessible aux étudiants ayant complété leurs études secondaires à l'extérieur du territoire et qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires à temps partiel. Il s'agit du Programme de remboursement de cours (le formulaire en ligne n'est disponible qu'en anglais). Ce programme offre une aide d'au plus 500 $ par cours, jusqu'à concurrence de 5 000 $.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un programme de remboursement des frais, il faut donc engager des frais avant de pouvoir faire une demande. M[me] Durand, par exemple, pourrait tenter de se faire rembourser, grâce à ce programme, une partie de ses frais déjà engagés. Sa demande sera évaluée en fonction de son lieu de résidence et de son revenu familial annuel. Si elle vit seule, à Yellowknife et qu'elle gagne plus de 47000 $ par année, elle ne sera admissible à aucun remboursement.

À noter qu'il s'agit d'un programme de prêt et non de bourse. Il n'est pas possible d'obtenir des bourses si l'on n'a pas complété au moins cinq années d'études primaires ou secondaires aux TNO, à moins d'être un indien inscrit issu d'une communauté nordique.

Pour les finissants du système scolaire ténois qui souhaitent poursuivre des études en français, il existe aussi un programme bourses taillé sur mesure pour eux. Le programme de « Bourse d'études postsecondaires en français » offre à un nombre limité de demandeurs des bourses d'au plus 1000 $ par session. Ce programme vise plus particulièrement les étudiants inscrits à des études à temps plein, ce qui élimine *de facto* une bonne part de la clientèle naturelle des études à distance. Il faut, enfin, être âgé de 25 ans ou moins pour être admissible.

Questionné sur les perspectives d'aides financières aux études pour les futurs clients du Formacentre, le directeur général de la Fédération franco-ténoise, Léo-Paul Provencher admet ne pas avoir épluché la question. « On a à voir à ça », dit-il. Il estime néanmoins qu'il est important que les étudiants franco-ténois aient accès aux mêmes avantages que la majorité anglophone.

Quant à Cynthia Durand, elle se dit encouragée par la création prochaine du Formacentre. Si un service d'orientation lui avait été offert pour l'aider dans ses démarches, elle n'aurait pas hésité à en bénéficier.

Éditorial

Alain Bessette

Apprenez votre vocabulaire

En lisant le détail de la dernière mise au point du ministères des Affaires indiennes et du Nord sur la mine Giant, il y a deux termes qui sont utilisés à mauvais escient : nettoyage et assainissement. Face à la solution qui consiste à congeler le tout sur place et cacher la poussière sous la terre, est-ce que ça équivaut vraiment à du nettoyage? C'est un peu comme le principe de prendre la poussière et de la balayer sous le tapis. Ça paraît bien pendant un certain temps, mais on ne peut prétendre qu'on a nettoyé le tout.

Ce principe retenu pour traiter du gâchis environnemental de la mine Giant n'a qu'une seule vertu, c'est le moins cher. Personne ne devrait prétendre que le sous-sol de la mine est nettoyé ou assaini parce que le tout sera congelé. Avec un tel système, on n'est qu'à une défaillance technique d'un désastre.

On ne peut non plus prétendre que cela évitera de mettre en danger la santé de travailleurs puisque la mise en place de ce système de congélation nécessitera l'emploi de travailleurs.

Ce que j'aimerais voir, c'est un plan directeur de nettoyage et d'assainissement dont la première étape serait de geler le trioxide d'arsenic pour éviter les dommages immédiats, mais avec des solutions à long terme.

La technologie actuelle ne permet sans doute pas de traiter cette poussière toxique de façon définitive et sécuritaire. Mais un plan directeur visant le nettoyage et l'assainissement devrait au moins encourager la recherche de processus alternatifs pour le traitement de l'arsenic. C'est seulement lorsqu'il n'y aura plus de ce poison sous nos pieds qu'on pourra alors parler de nettoyage.

Photo : Nicolas Bussières

La chanteuse guitariste du groupe Transience, Jennifer Walden, en pleine prestation récemment au Top Knight à Yellowknife, le premier arrêt d'une tournée de trois spectacles dans les TNO qui a aussi amené le groupe à Hay River et Fort Smith.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Journalistes : Nicolas Bussières et Maxence Jaillet
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

repco-média
Agence de représentation média
1-866 411-7486

Office de la Distribution Certifiée
Les données de tirage sont mises à jour trimestriellement et sont certifiées par Deloitte & Touche périodiquement.
Deloitte.
Samson Bélair/Deloitte & Touche

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	30 $ ☐	50 $ ☐
Institutions :	40 $ ☐	70 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 1G2

Commission scolaire francophone

Quand la réalité du Nord frappe nos institutions

L'ouverture du nouveau bâtiment de l'ÉASC et la mise en place des classes portatives à l'ÉB font face à des délais.

Maxence Jaillet

Une fois n'est pas coutume, la réunion d'octobre de la commission scolaire francophone (CSF) s'est déroulée le 4e lundi du mois. Une longue soirée où l'administration et les commissaires de Yellowknife et de Hay River ont parcouru des documents volumineux permettant d'expliquer les directions prises et d'établir les plans pour l'avenir.

Tout d'abord, l'administration a présenté le rapport de consultation reçu du groupe Simbal. Ce dernier a effectué une étude pour aider la CSF à développer des plans en communication. Cette enquête qui est une initiative de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones fera l'objet d'une retraite extraordinaire des commissaires à la date non confirmée du 10 et 11 novembre.

C'est lors de la mise à jour des deux écoles que les dossiers ont pris une tournure attendue, mais pas espérée. Malgré la bonne nouvelle que l'étude lancée par le ministère sous la forme d'un plan éducatif de l'École Boréale pour les dix prochaines années débutera dans quelques jours, le constat que l'école se passera des classes portatives, cette année, est venue mitiger la soirée. « Nous restons optimistes bien sûr, lance Paul Thériault, le directeur général de la CSF. Mais il y a de fortes possibilités que cet espace supplémentaire ne soit une réalité qu'en septembre 2008 ». Sur la table de l'école de Hay River s'est ajouté le dossier du transport des élèves. Il a été suggéré que la commission se dote d'un autobus pour assurer le va-et-vient coûteux de ses étudiants. Cette solution serait-elle plus efficace que de payer un tribut à la division scolaire du Slave Sud? Les administrateurs de la CSF vont analyser la question.

Une autre ombre au tableau s'est concrétisée avec l'annonce d'un délai de six semaines sur l'ouverture de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr. La réalité de l'industrie de la construction au Nord du 60e parallèle rejoint en effet tout le monde : pénurie de main d'œuvre, manque de matériaux… « Finalement, déclare Paul Thériault, l'ouverture se fera sûrement au début février. Nous aurions aimé qu'elle arrive le plus tôt possible, mais cela ne change en rien ce qui est déjà en place. Nous sommes en mesure de vivre avec ce que l'on a pour cette période ».

Deux autres notes se sont rajoutées à cette réunion concernant le secondaire des deux établissements. La première étant qu'il serait favorable de céder les ordinateurs utilisés pendant le cursus complet du secondaire aux élèves finissants. La seconde affirmant que la CSF appuie de fortement les voyages outremer des 11e et 12e années de façon éthique, mais aussi financière.

Claudette Tardif appuie une université arctique

Batiste Foisy

La sénatrice Claudette Tardif s'est prononcée en faveur de la création d'une université du Nord canadien, en marge d'une allocution à Yellowknife, le 19 octobre.

« Je pense que le Nord a assez de zones de spécialisation » pour justifier une université, a-t-elle confié *à L'Aquilon*. « La souveraineté nationale, les changements climatiques, l'environnement », énumère-t-elle en soulignant du même souffle que l'Année polaire internationale, qui a lieu présentement, offre une occasion propice à un tel projet.

Avec l'essor des technologies de l'information, la sénatrice ajoute qu'il ne serait pas obligatoire de couler du béton pour envisager des programmes de niveau universitaire au nord du soixantième parallèle.

Mme Tardif, connue pour son engagement pour l'éducation postsecondaire en français, était à Yellowknife à l'occasion du colloque de la Fédération Franco-Ténoise sur l'éducation postsecondaire.

Le Canada est le seul pays du monde circumpolaire sans université dans sa zone arctique.

COURRIER DU LECTEUR

Changement climatique

Changer le climat de la planète, je vous l'accorde ça semble impossible de ce temps-ci. Changer le climat de notre petite communauté, il me semble que ça, c'est possible. Pourtant si je me fie à l'apparent manque d'intérêt que suscitent les élections au sein de notre communauté franco-ténoise, j'ai l'impression que changer le climat de la planète sera quasiment plus facile!!!

Entendez-moi bien. Je ne cherche pas à « blâmer » ou à pointer du doigt. Au point où j'en suis, juste une explication me suffirait. Pourquoi cette inertie? Est-ce par crainte ou par manque d'intérêt? Par satisfaction peut-être. Honnêtement, je ne sais plus. Je comprends que tout ne puisse être parfait, c'est normal. Pourtant si je me fie à ce que j'entends souvent dans la communauté, nous sommes loin de la satisfaction lorsqu'il s'agit de certaines des façons dont nous sommes représentés par notre organisme porte-parole, la FFT. Mais ce n'est peut-être que mon impression toute personnelle et peut-être aussi que je me trouve emprisonné dans une espèce de cauchemar autosuggéré.

J'aimerais ouvrir la porte aux suggestions, au questionnement, à l'échange d'idées. Je ne doute pas que la direction et la présidence de la FFT répondent à cet appel. Toutefois, j'aimerais bien sortir de ce cercle vicieux, de cette approche à sens unique que j'ai déjà amplement exploré. Où sont les franco-ténois, ceux qui ne font pas nécessairement parti des conseils d'administration ou qui ne sont pas employés de la FFT? Attention, ces derniers font un travail extraordinaire au quotidien, je ne remets pas leur importance en doute. Ce que j'aimerais à ce moment-ci c'est entendre les gens de la rue, ceux qui profitent (ou aimeraient profiter) des services offerts par la FFT. Sont-ils satisfaits? Ont-ils des suggestions originales, surprenantes, différentes? Je ne demande qu'à me taire si l'on me dit : « Martin, arrête! nous sommes heureux avec la façon dont les choses sont menées ». Je vous en prie, franco-ténois-non-directeur-ou-président-de-la-FFT, tirez-moi de ma misère ou achevez-moi que je puisse vivre en paix ! Réagissez s'il vous plaît. Le pire qui puisse arriver c'est que je perde la face. Et au point où je pense que nous en sommes, une face vaut mieux que deux tu l'auras sans débat…

Si vous jugiez plus à propos de me contacter personnellement plutôt que de passer par L'Aquilon, vous pouvez le faire à martindubo@hotmail.

CONFÉRENCES RÉGIONALES SUR LE TOURISME

2007 – 2008

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, en partenariat avec Northwest Territories Tourism et la Northern Learning Institute, sera l'hôte d'une série de conférences de trois jours qui aura lieu dans toutes les régions administratives et dont les thèmes seront le développement de produits et la création de site Web.

Ces conférences, offertes en fonction du cadre Tourisme 2010 du GTNO, permettront aux membres de l'industrie touristique des Territoires du Nord-Ouest d'en apprendre davantage sur les sujets suivants :

- *développement de nouveaux produits*
- *amélioration des produits existants*
- *fixation de prix des produits*
- *présentation de produits*
- *création d'un site Web dynamique*
- *commercialisation sur le Web*
- *publicité efficace sur Internet*

Les conférences auront lieu à :

- *Hay River – du 23 au 25 octobre 2007*
- *Norman Wells – du 6 au 8 novembre 2007*
- *Inuvik – du 11 au 13 décembre 2007*
- *Fort Smith – milieu de janvier 2008*
- *Fort Simpson – troisième semaine de janvier 2008*
- *Yellowknife – dernière semaine de janvier 2008*

Le Ministère organisera également deux autres ateliers traitant particulièrement du développement de produits dans le secteur de la pêche et de l'observation d'aurores boréales aux TNO.

Les exploitants d'entreprise touristique et/ou d'hébergement titulaire d'une licence peuvent recevoir une aide financière pour assister à ces conférences. Les billets d'avion et l'hébergement pour la conférence de trois jours seront fournis.

Des renseignements sur les endroits où se dérouleront les conférences, les dates et les trousses d'inscription seront envoyés par la poste, par courriel ou par fax aux exploitants d'entreprise touristique et/ou d'hébergement.

Pour plus d'information, communiquez avec l'agent touristique de votre région, appelez Lona Collins au 867-766-3865 ou écrivez à bottomline@theedge.ca

Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

Chronique TNO Santé

Campagne de vaccination contre la grippe!

Le virus de l'influenza couramment appelé la grippe cause une maladie respiratoire très contagieuse qui tend à être plus grave que celle causée par d'autres virus. Les enfants et les adultes sont plus à risque s'ils souffrent d'asthme, de diabète, de maladie cardiaque, de bronchite, d'emphysème, de maladie du rein, de cancer ou de toute autre maladie grave. La façon la plus efficace de vous protéger contre la grippe est de vous faire vacciner chaque année, à l'automne. Le fait de se laver souvent les mains est une autre façon de minimiser les risques, car vous réduirez les risques de devenir infecté après avoir touché des surfaces contaminées.

La grippe est-elle une maladie grave?

La grippe chez les personnes de 65 ans et plus, et chez d'autres groupes à risques élevés, peut entraîner des conséquences plus graves sur la santé. La fièvre et les autres symptômes durent en général 7 à 10 jours; la toux et la faiblesse peuvent possiblement durer une à deux semaines et même plus.

Le vaccin contre la grippe donne-t-il la grippe?

Le vaccin contre la grippe ne peut pas donner la grippe à quelqu'un. Le vaccin contre la grippe contient des virus morts de la grippe qui ne peuvent pas se multiplier ni causer d'infection.

Y a-t-il des effets secondaires ou de graves réactions causées par le vaccin contre la grippe?

La plupart des gens n'éprouvent aucun symptôme après le vaccin, si ce n'est une rougeur ou une légère douleur à l'endroit où le vaccin a été administré: cela dure un ou deux jours.

De légers symptômes qui ressemblent à ceux de la grippe peuvent se manifester chez certaines personnes, particulièrement chez celles qui reçoivent ce genre de vaccin pour la première fois. Pour des raisons médicales, on ne devrait pas faire vacciner contre la grippe:

- les personnes allergiques aux œufs (œufs sont utilisés dans la production du vaccin);
- les personnes allergiques au thimérosal (agent conservateur dans le vaccin);
- les personnes qui ont eu une réaction allergique grave auparavant suite à un vaccin contre la grippe;
- les bébés de moins de six mois.

Est-ce qu'une fois vacciné je peux tout de même attraper la grippe?

Souvent les gens confondent un rhume et la grippe. D'autres virus peuvent et nous rendre malade, mais en général, ces virus ont des symptômes bien moins graves que ceux de la grippe. Le vaccin contre la grippe ne protège que contre trois genres de virus de la grippe qui, selon les experts de la santé, vont causer la grippe au cours de l'hiver qui suit.

Faites-vous vacciner contre la grippe. Les quelques minutes que ça prend pour se faire vacciner est du temps bien dépensé, si on considère qu'un cas typique de grippes peut vous garder au lit pendant 1 à 3 semaines!

Dans les TNO, la vaccination est gratuite et est accessible au grand public à compter du jeudi 1er novembre 2007. Contacter votre clinique, hôpital ou administration des services de santé de votre région.

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

Photo : Nicolas Bussières

La campagne de vaccination contre la grippe du département de la Santé et des Services sociaux est lancée depuis quelques semaines dans les différentes communautés des TNO. La vaccination est gratuite en ce moment.

Gouvernement du Canada Government of Canada

Avis public

Paiements versés à titre gracieux en rapport aux essais de l'agent Orange

Le gouvernement du Canada accorde un paiement unique à titre gracieux non imposable de l'ordre de 20 000 $ en rapport aux essais d'herbicides non homologués, notamment l'agent Orange, menés en collaboration avec l'armée américaine à la base des Forces canadiennes (BFC) Gagetown au cours des étés 1966 et 1967.

Vous pourriez avoir droit à ce paiement en rapport aux essais de l'agent Orange si, **entre le 1er juin et le 30 septembre 1966 ou le 1er juin et le 30 septembre 1967**, vous :

- étiez stationné à la BFC Gagetown ou y receviez votre entraînement;

  OU

- travailliez à la BFC Gagetown;

  OU

- viviez dans un rayon de cinq (5) kilomètres de la BFC Gagetown;

  ET

- avez un des problèmes de santé liés à l'exposition à l'agent Orange définis par la *U.S. National Academy of Sciences' Institute of Medicine (Veterans and Agent Orange: Update 2004)*.

Pour en savoir davantage sur les critères d'admissibilité ou la présentation d'une demande, consultez **www.vac-acc.gc.ca** ou composez sans frais le **1-888-854-1803** (ou le 1-800-465-7735, numéro ATS).

La date limite pour présenter une demande est le **1er avril 2009**.

Canada

Association francophone de Fort Smith

Du français pour tous

L'association veut étendre l'utilisation du français dans les familles de sa communauté.

Maxence Jaillet

L'association des francophones de Fort Smith (AFFS) propose dès le mois de novembre un partenariat avec l'école élémentaire Joseph Burr Tyrrell de la ville pour les élèves des classes de 1re à 3e année et un cours de francisation qui s'adresse aux adultes. L'agente de développement de l'association, France Dupéré, a utilisé l'expérience du milieu qu'elle a acquis l'année précédente pour cibler précisément les personnes ayant besoin de ces différents services.

Tout a commencé lorsque France a rétabli les périodes de français pour les enfants de trois et quatre ans au sein de l'association. Au rythme de deux matinées par semaine pour les plus petits et trois après-midi pour les plus vieux, France propose des activités et des ateliers en français pour ces bambins. « C'est très bien ces périodes pour les jeunes, ils apprennent beaucoup de choses et ils se divertissent. Lorsque j'ai compris la réalité du niveau de français des élèves qui vont à l'école ici, j'ai pensé à une collaboration entre l'école et l'AFFS. Les élèves qui suivent les cours de base en français n'ont pas de devoir à la maison. Les jeunes qui viennent ici ont un niveau en français similaire à ceux de l'école, alors avec l'aide d'une enseignante, Dwan Coumbs et de la monitrice de français Helen Lefebvre, nous avons établi un système d'échange, où les jeunes pourront se rencontrer par petits groupes pour échanger leurs connaissances. Aussi les élèves de ces classes pourront avoir accès à plusieurs ressources disponibles à l'association », indique la monitrice.

«Je suis très motivé par cette nouvelle avenue et j'espère que ce sera assez régulier et vraiment je remercie Dwan de nous permettre de faire ce projet. Moi, ce que j'aimerai c'est qu'on les amène à écrire quelques lignes sur ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont lu. », explique-t-elle.

L'an passé, l'agente de l'AFFS, avait sondé les avis de quelques parents sur l'option de cours leur permettant d'aider leurs enfants à comprendre la langue française. L'ambition d'émettre quelques devoirs en français à la maison concorde bien avec la mission du cours de francisation pour les parents des élèves. Le programme qui vient du collège Éducacentre de Vancouver est mis en place aux TNO par l'intermédiaire d'Alpha TNO. Vicky Lyonnais, la coordonnatrice de ce service d'alphabétisation précise que ce programme vise à aider les parents d'enfants en immersion française ou un membre d'un couple exogame à apprendre le français. Ceci dans le but de favoriser l'échange en français entre le parent et le jeune. «Il y a six volets disponibles à ce programme. Débutant 1 et 2, élémentaire 1 et 2 puis intermédiaire 1 et 2. C'est un service assez facile à mettre en place et qui s'autofinance. Il faut simplement commander les livres et trouver un enseignant, car la publicité est déjà disponible. »

Pour sa part, France Dupéré a bien ficelé son projet, car elle a intéressé six parents dont les enfants viennent lui rendre visite durant la semaine. «Pour moi c'était important d'établir une cohésion du français dans ces familles. Les parents vont posséder leurs propres outils pour découvrir ce qui s'est passé dans la journée de leur enfant. Je projette que l'assistance restera limitée, car c'est facile d'avancer par petit groupe. » termine-t-elle.

Les cours de francisations débuteront le jeudi 1er novembre. Ils se tiendront dans une salle du Collège Aurora de Fort Smith, tous les jeudis pour une période de six semaines. Le coût de ces cours s'élève à 93 $ par session, incluant le matériel d'apprentissage.

Photo : France Dupéré

Grace Gauthier, Amélie Aubrey-Smith, Joshua Zaidan et Oluyemi Newkirk montrent à leur façon comment exprimer l'attente dans les locaux de l'AFFS. Ou peut-être simplement pour faire comprendre que c'est le temps!

Ce n'est pas la grosse tempête de neige qui a frappé la capitale des TNO, mercredi soir, qui allait empêcher le Franco-manitobain Colin Joyal de sortir son petit garçon.
Il faut dire que le bambin était bien à l'abri...

Photo : Nicolas Bussi'res

Association francophone du delta du MacKenzie

La nouvelle programmation sera présentée à l'AGA

Après un déménagement cet été, les choses commencent tranquillement à rentrer dans l'ordre à l'Association.

Nicolas Bussières

Après la relâche estivale à l'Association francophone du delta du MacKenzie (AFDM) qui a été marquée par le déménagement de ses locaux, les choses recommencent graduellement à se remettre en place.

« C'est surtout du ménage qui reste à faire et on attend que notre ligne téléphonique soit réinstallée. Autrement, tout est revenu pas mal dans l'ordre, l'essentiel est là », a confié le président par intérim de l'AFDM, Richard Létourneau, à propos de l'état de la portative où sont concentrées les ressources de l'Association.

La structure de cinq portatives, qui servait jadis pour le Collège Aurora et dont l'AFDM est maintenant l'unique locataire, a dû être déménagée en juin, car elles se trouvaient sur le site même où les nouvelles écoles primaire et secondaire d'Inuvik seront érigées. Les portatives sont maintenant situées à mi-chemin entre le Collège Aurora et l'école Sir Alexander MacKenzie (SAM School).

> « Les déménageurs ont fait un beau dégât »

« Les déménageurs ont fait un beau dégât, c'est le moins qu'on puisse dire. Tout le matériel qui était à l'intérieur a été mélangé. On pensait même que l'ordinateur avait été volé pendant presque une semaine, mais on a fini par le trouver », de souligner M. Létourneau.

La portative réservée pour la salle de bain et la petite cuisine s'est aussi effondrée au cours de l'été si bien qu'une nouvelle toilette a dû être aménagée, mais on attend encore que le système d'eau soit raccordé à la structure. Richard Létourneau signale que le regroupement *Native Woman Training Centre*, propriétaire des portatives, a indiqué que le tout devrait être fonctionnel d'ici peu.

Ce dernier explique que ces chambardements ont eu peu d'impacts sur les activités de l'AFDM. « L'Association, c'est pas un bureau et les activités ne se passent pas là. C'est un lieu de réunion et ça sert aussi pour l'entreposage du matériel qu'on a. Ça jamais été un lieu social et je ne pense pas que ça le devienne non plus », a-t-il dit.

Concernant les impacts sur le travail de sa seule employée, le président explique que l'agente de développement à temps partiel, Marie Coderre, s'acquitte sans problème de ses tâches à partir de la maison et de son bureau à l'école en attendant.

AGA le 30 octobre

Par ailleurs, l'AFDM profitera de la tenue de son Assemblée générale annuelle (AGA) le 30 octobre pour dévoiler la nouvelle programmation de l'organisme au cours de la prochaine année.

« On a envie de changer plusieurs des activités qu'on a faites par le passé. On a envie de réorienter notre programmation », a avancé M. Létourneau.

Une possible cotisation symbolique pour être membre de l'Association et l'idée d'une plus grande collaboration avec le milieu scolaire et la garderie devraient notamment être discutées lors de l'AGA.

Le président espère aussi avoir la possibilité de trouver de nouveaux membres pour siéger au conseil d'administration lors de l'AGA.

Territoires du Nord-Ouest Commission des licences d'alcool

AVIS PUBLIC
AUDIENCE DE JUSTIFICATION

La Commission des licences d'alcool des Territoires du Nord-Ouest tiendra une audience de justification à Inuvik concernant le Frosty's Arctic Pub and Apartment Hotel 2004 Ltd. faisant affaire sous le nom de Mad Trapper Lounge, licence nº 07-CL-34 (2).

Salle Permafrost
Hôtel Mackenzie
Le 29 octobre 2007 à 18 h

Toute personne intéressée peut assister à cette audience.

AVIS d'évaluation environnementale

Conformément à l'alinéa 126 (1) de la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie*, l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (l'office d'examen) entreprend une évaluation environnementale du projet d'expansion hydroélectrique de la rivière Taltson soumis par Dezé Energy Corporation.

Autorité de référence : Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie (OTEVM)

Motifs : L'OTEVM a renvoyé le développement proposé à l'Office d'examen pour une évaluation environnementale étant donné que le programme proposé pourrait avoir des répercussions néfastes considérables sur l'environnement et pourrait préoccuper l'intérêt public.

Développement : Projet d'expansion hydroélectrique de la rivière Taltson

Endroit : Région d'Akaitcho et Monfwi Gogha De Niitlee

Promoteur : Dezé Energy Corporation de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouests

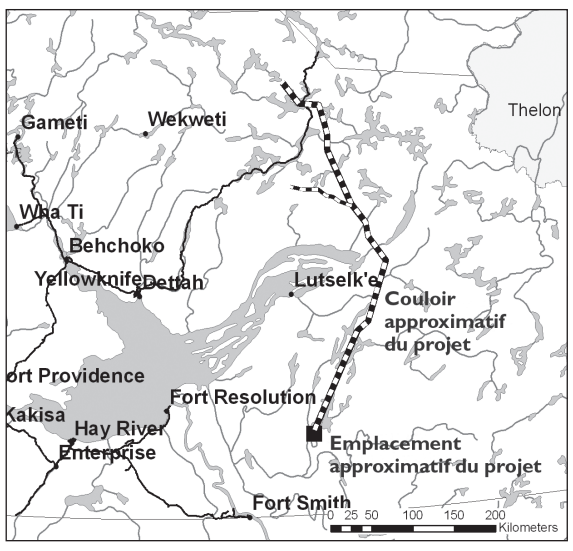

Numéro du dossier : EA0708-007

Pour de plus amples renseignements, contacter :
Terri Bugg, responsable adjoint d'évaluation environnementale
Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie
C.P. 938, bureau 200, Centre Scotia
5102, 50e Avenue
Yellowknife (T.N.-O) X1A 2N7

Téléphone: (867) 766-7062
Sans frais: 1-866-912-3472
Télécopieur: (867) 766-7074
Courriel: tbugg@mveirb.nt.ca

mveirb.nt.ca

Mackenzie Valley Environmental Impact Review Board

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services
L'hon. David Krutko, ministre

APPEL D'OFFRES

Approvisionnement de combustible en vrac
PO408549

Transport de combustible en vrac
PO408543

– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services du GTNO invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour l'approvisionnement de combustible en vrac FOB à Hay River et le transport dans treize (13) communautés des TNO de divers produits pétroliers.

Les soumissions doivent être envoyées au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 8 NOVEMBRE 2007.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la soumission la plus basse ou toute soumission reçue.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura des rencontres facultatives avant soumission qui se tiendront dans la salle de réunion du rez-de-chaussée à l'adresse susmentionnée : Approvisionnement de combustible en vrac, le vendredi 26 octobre 2007 à 10 h; Transport de combustible en vrac, le vendredi 26 octobre 2007 à 11 h.

Les soumissions seront examinées à 15 h 30, le 8 novembre 2007, à l'adresse suivante.

Pour toute demande de document ou d'information :
Art Durkee
Conseiller principal – Achats et approvisionnements
Ministère des Travaux publics et des Services
Gouvernement des TNO
3e étage, édifice Stuart M. Hodgson
5009, 49e Rue
Yellowknife NT X1A 2L9
Tél. : 867-873-7917
Fax : 867-920-4112
Courriel : art_durkee@gov.nt.ca

Le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'applique à cet appel d'offres.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
L'hon. Joseph L. Handley, ministre

APPEL D'OFFRES

Projets de réparation domiciliaire 2007-2008
Fourniture, livraison et construction

Fort Simpson, TNO
PM nº 005541

Nahanni Butte, TNO
PM nº 005542

Fort Liard, TNO
PM nº 005543

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) invite les entrepreneurs qualifiés à soumissionner pour les projets susmentionnés.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à partir du 25 octobre 2007 au bureau du district du Nahendeh de la SHTNO au 9706, 100e Rue, 2e étage, Édifice Nahendeh, Fort Simpson, NT X0E 0N0.

On peut également consulter les documents au bureau de l'Association de la construction des TNO à Yellowknife et au bureau du district du Nahendeh de la SHTNO.

Les soumissions cachetées pour les projets susmentionnés seront acceptées jusqu'à **15 h, heure locale, le 16 novembre 2007** au bureau du district du Nahendeh de la SHTNO.

La politique d'encouragement aux entreprises du GTNO s'applique à cet appel d'offres.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements relatifs aux contrats :
Susie Hanna

Renseignements techniques :
Taylor Speed-Larry Roche
Conseiller technique
Tél. : 867-695-2519
Fax : 867-695-2266

Assemblée législative

Les vœux des ministres ont été exaucés

Le premier ministre Floyd Roland a distribué les différents portefeuilles.

Nicolas Bussières

Le nouveau premier ministre des TNO, Floyd Roland, a fait plaisir à la plupart de ses ministres lundi dernier en leur confiant les portefeuilles qu'ils avaient publiquement déclaré convoiter suite à la nomination du Conseil exécutif.

C'est donc sans grande surprise que Michael Miltenberger, se retrouve ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, un poste qu'il a occupé au cours de la 15e Législature, en plus d'agir comme vice-premier ministre. Le député de Thebacha sera aussi en charge de la Commission des accidents du travail des TNO et de la Société d'habitation des TNO.

Michael McLeod conserve le portefeuille des Affaires municipales et communautaires qu'il occupait lors de la dissolution de la Chambre et reste aussi ministre responsable de la jeunesse. Le député de Deh Cho hérite du ministère des Travaux publics et des Services.

C'était un secret de polichinelle que la députée de Range Lake, Sandy Lee, convoitait fortement le ministère de la Santé et des Services sociaux. Floyd Roland aura finalement acquiescé à sa demande. Mme Lee sera également ministre responsable de la condition de la femme et ministre responsable des personnes handicapées.

« Tout le monde savait que, si j'étais nommée au Cabinet, le portefeuille de la Santé et des Services sociaux serait le meilleur pour moi. […] Mon travail de député dans les huit dernières années m'a amené dans plusieurs dossiers sur le plan social », a indiqué Sandy Lee, qui s'est dite très excitée par le défi qui l'attend.

Même s'il n'a même pas encore complété un mandat complet à l'Assemblée législative, Jackson Lafferty sera en charge de deux importants portefeuilles, soit le ministère de la Justice et celui de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Le ministre devra aussi assumer la responsabilité des dossiers touchant les sans-abri.

« Je pense que M. Lafferty se retrouve avec une grosse charge de travail et je m'attends pleinement à ce qu'il livre la marchandise », a informé le premier ministre Roland. Celui-ci affirme que l'excellent travail accompli par le député de Monfwi depuis son arrivée au milieu de la dernière législature l'a conforté dans sa décision.

Le vétéran de la fonction publique, mais nouveau venu en politique, Bob McLeod, se retrouve quant à lui avec le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement ainsi que celui des Ressources humaines. Le député de Yellowknife Sud sera aussi ministre responsable de la Régie des entreprises de service public.

Le député de Sahtu, Norman Yakeleya, a été nommé ministre des Transports tout en occupant les fonctions de ministre responsable des aînés et ministre responsable de la Société d'énergie des TNO.

Finalement, le premier ministre Floyd Roland s'est gardé pour lui le ministère des Finances, fonction qu'il occupait depuis plusieurs années. À l'instar de son prédécesseur Joe Handley, il sera aussi le ministre des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales.

Balancer les portefeuilles

En entrevue avec l'Aquilon, Floyd Roland a raconté qu'il avait tenu compte des demandes de ses ministres, mais aussi de leur passé, avant de prendre une décision. « Aussitôt que j'ai été nommé premier ministre, j'ai demandé aux ministres de m'écrire leurs intérêts pour les portefeuilles et pourquoi ils les veulent. Et j'ai regardé aussi bien leur expérience comme membre de la Chambre et sur quel comité ils ont siégé », a-t-il soutenu.

M. Roland signale qu'il demeurait important pour lui de bien balancer les responsabilités et la charge de travail entre les six membres du Cabinet, malgré la présence de plusieurs nouveaux visages sans aucune expérience à la tête d'un ministère. « Ç'a été un défi quand tu regardes pour l'assignation des portefeuilles. J'ai essayé de les enligner sur certains de leurs intérêts et de leur donner quelques responsabilités supplémentaires. […] Bien sûr, tous les ministres vont travailler ensemble et s'assurer de bien livrer le message du gouvernement », a-t-il conclu.

Le nouveau conseil ministériel devrait se rencontrer dans les prochains jours et d'autres rencontres sont aussi prévues avec tous les autres députés de l'Assemblée législative pour discuter de l'agenda à prioriser pour la première session de la 16e Législature qui débutera le 27 novembre.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services
L'hon. David Krutko, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Stratégie de réseau d'entreprises
SC791611

– Yellowknife, TNO –

Le travail consiste à effectuer une analyse du réseau d'entreprises du GTNO et de présenter des recommandations en matière de cadre de gestion et de plan opérationnel pour les trois à cinq prochaines années.

Les soumissions doivent être envoyées aux Services des contrats et de l'approvisionnement, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, Yellowknife, NT au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 23 NOVEMBRE 2007.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Les soumissions seront examinées à 15 h 30, le 23 novembre 2007 à l'administration centrale de Yellowknife, 3e étage, Services des contrats et de l'approvisionnement.

Pour toute demande de document ou d'information :
Art Durkee
Conseiller principal - Achats et approvisionnements
3e étage, édifice Stuart M. Hodgson
Tél. : 867-873-7917
Fax : 867-873-7917
Courriel : art_durkee@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

OCCASIONS D'EMPLOI www.gov.nu.ca

DANS LE PLUS RÉCENT TERRITOIRE CANADIEN

Nunavut

Priorité d'embauchage

Le gouvernement du Nunavut s'est engagé à se doter d'une main-d'œuvre plus représentative, apte à mieux comprendre les besoins des Nunavummiuts et à mieux y répondre. Priorité sera accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Traducteur/interprète (français)

MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA LANGUE, DES AINES ET DE LA JEUNESSE
MANDAT DE 2 ANS **IQALUIT (NUNAVUT)**

Le salaire de départ est de 65 228 $/année auquel s'ajoute une indemnité de vie dans le Nord de 12 109 $/par année.

N de référence :
01-08-0708-164MHS **Date limite : 12 novembre 2007**

Présenter sa candidature à :
Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, Succursale 430
Iqaluit, Nunavut XOX OHO
Télécopieur : (867) 975-6220 Courriel : gnhr@gov.nu.ca
Téléphone (867) 975-6222 Sans frais : 1-888-668-9993

• Pour consulter l'annonce et la description complètes du poste annoncé, veuillez consulter notre site Web.

• Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

• Certains postes exigent une vérification permettant d'évaluer si le candidat détient un casier judiciaire acceptable. Le fait d'avoir un casier judiciaire ne constitue pas nécessairement un motif de disqualification des candidats aux fins de l'évaluation de leur candidature.

www.gov.nu.ca GOVERNMENT OF NUNAVUT

Services sociaux de Fort Smith – Administration des services de santé et des services sociaux

Infirmière auxiliaire autorisée – Foyer de soins spéciaux Northern Lights

Limité aux personnes résidant dans un rayon de 25 km de Fort Smith, TNO.

Fort Smith, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 31,20 $ l'heure (soit environ 60 840 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 910 $.

No du concours : 2007-67-5324
Date limite : le 2 novembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Services de santé et Services sociaux du DEH CHO
"Nezų Gots'endíh Gha Gots'áhodi"

Superviseur de clinique, Services de santé mentale et toxicomanies

Fort Simpson, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 41,05 $ l'heure (soit environ 80 048 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 663 $.

No du concours : 2007-37-5326
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmière en soins à domicile

Fort Simpson, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 663 $.

No du concours : 2007-37-5323
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Petites annonces

À vendre

Crêperie à vendre 50,000$ centre-ville Kelowna CB création 2001, constante progression, grand potentiel, 40 places.
Contact 250-763-5151
letriskellrestaurant.com

Occasions d'affaires
Boisson énergétique

Multinationale recherche distributeurs indépendants pour lancement de la première boisson énergétique santé au Canada .Gros revenus.
Information: 819-583-6692

Villas en Floride

Golfe du Mexique, 2 chambres à coucher toutes équipées, six personnes maximum. Piscines, jacuzzis, tennis. Bradenton, Floride 1-800-926-9255 mentionnez Code201 (spéciaux) shorewalk.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Gestionnaire des systèmes d'information - Unité des services partagés

Secrétariat du Conseil de gestion financière
Bureau de l'agent principal de l'information **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 49,16 $ l'heure (soit environ 95 862 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-13-5313-3
Date limite : le 2 novembre 2007

Gestionnaire de la vérification interne

Secrétariat du Conseil de gestion financière
Bureau de la vérification **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement varie entre 49,16 $ et 55,77 $ l'heure (soit entre 95 862 $ et 108 742 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-13-5325-1
Date limite : le 30 novembre 2007

Vérificateur interne principal

Secrétariat du Conseil de gestion financière
Bureau de la vérification **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement varie entre 44,89 $ et 50,94 $ l'heure (soit entre 87 536 $ et 99 333 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-13-5333-1
Date limite : le 28 novembre 2007

Vérificateur interne

Secrétariat du Conseil de gestion financière
Bureau de la vérification **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement varie entre 41,05 $ et 46,55 $ l'heure (soit entre 80 048 $ et 90 782 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-13-5327-1
Date limite : le 2 novembre 2007

Vérificateur interne adjoint

Secrétariat du Conseil de gestion financière
Bureau de la vérification **Yellowknife, TNO**

Poste à durée déterminée de trois ans

Le traitement varie entre 34,20 $ et 38,79 $ l'heure (soit entre 66 690 $ et 75 640 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-13-5322-1
Date limite : le 7 novembre 2007

Analyste financier principal

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et Ministère de l'Environnement et des Ressources renouvelables **Yellowknife, TNO**
Services partagés – Finances et administration

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 41,05 $ l'heure (soit environ 80 048 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-63-5328-1
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Agent de la politique d'encouragement aux entreprises

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Yellowknife, TNO**
Analyse des investissement et analyse économique

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 34,20 $ l'heure (soit environ 66 690 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-63-5319-5
Date limite : le 2 novembre 2007

Conseiller principal – Liaison avec les Autochtones

Ministère de l'Environnement et des Ressources renouvelables **Yellowknife, TNO**
Politiques, législation et communications

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 44,89 $ l'heure (soit environ 87 536 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-53-5293-5
Date limite : le 2 novembre 2007

Infirmière de relève en milieu correctionnel

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**
Service correctionnel

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 37,47 $ l'heure (soit environ 73 067 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-82-5318-3
Date limite : le 2 novembre 2007

Agent principal des finances et de l'administration

Ministère des Finances **Yellowknife, TNO**
Direction générale

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 37,47 $ l'heure (soit environ 73 067 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-15-5305-1
Date limite : le 2 novembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Agent de perfectionnement professionnel

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Slave Sud **Fort Smith, TNO**

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 910 $.

No du concours : 2007-71-5329
Date limite : le 2 novembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Fort Smith, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0.
Fax : 867-872-3298; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

Apprenti plombier/ajusteur gazier/ mécanicien de brûleur s à mazout

Ministère des Travaux publics et des Services
Slave Sud **Hay River, TNO**

Quatre années d'apprentissage

Il s'agit d'un emploi non traditionnel pour les femmes.
Le candidat retenu devra avoir un permis de conduire de classe 5 valide. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Le traitement initial est de 17,16 $ l'heure (soit environ 35 693 $ par année) , ce qui représente 55 % du taux de rémunération établi. La seconde année l'apprenti recevra 65 %, la troisième année 75 % et la quatrième année 85 % du traitement établi pour le métier choisi, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $.

No du concours : 2007-32-5339
Date limite : le 9 novembre 2007

Limité aux personnes résidant dans un rayon de 25 km de Hay River.

Mécanicien-stagiaire de machines fixes

Ministère des Travaux publics et des Services
Slave Sud **Hay River, TNO**

Deux années d'apprentissage

Il s'agit d'un emploi non traditionnel pour les femmes.
Le candidat retenu devra avoir un permis de conduire de classe 5 valide. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Le traitement initial est de 21,75 $ l'heure (soit environ 42 413 $ par année), ce qui représente 75 % du taux de rémunération établi. La deuxième année d'apprentissage, l'apprenti recevra 80 % du traitement établi pour le métier, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $.

No du concours : 2007-32-5338
Date limite : le 9 novembre 2007

Limité aux personnes résidant dans un rayon de 25 km de Hay River.

Officier de justice

Ministère de la Justice
Services judiciaires **Hay River, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 31,20 $ l'heure (soit environ 60 840 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $.

No du concours : 2007-82-5312
Date limite : le 9 novembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des ressources humaines de Hay River, Bureau 209, 62 Woodland Drive, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095;
courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération des expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable dans certains postes. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés. • Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Une communauté se questionne

Il faut tout un village pour élever un enfant

Hay River se questionne sur ses responsabilités pour enrayer le problème de la drogue qui pèse lourd dans son cœur.

Photo : Maxence Jaillet

Après la réunion, l'assemblé a marché pour porter chandelles et roses devant le bâtiment de la GRC où un chant, une prière et une minute de silence ont été effectué.

Maxence Jaillet

Le lundi 22 Octobre, quinze jours après le meurtre d'un officier de la Gendarmerie royale du Canada en centre ville de Hay River, le maire John Pollard s'est assis devant une salle comble qui voulait non seulement poser des questions sur l'événement mais aussi exprimer ses sentiments, des solutions potentielles et un hommage au regretté Christopher Worden.

Le micro ouvert aux commentaires n'a pas connu le silence pendant les deux heures de réunions. En tout 37 personnes ont pris la parole tour à tour pour aborder différents sujets. Certains ont questionné l'efficacité du système de distribution des appels d'intervention, d'autres le financement et la structure elle-même de la police montée à Hay River. Plusieurs ont juste voulu rendre hommage au travail effectuer par ces officiers à tous les jours. Une ancienne employée de la GRC, a demandé à ce que les gendarmes de cette division soient transférés pour leur bien-être.

Des résidents ont abordé la source du problème et veulent mettre un terme à la peur orchestrée par les trafiquants de drogues. La demande s'est tournée vers l'implication de la population pour être plus vigilant et pour ne plus passer sous silence des témoignages pouvant aider. Quelques personnes ont aussi mis l'assemblée au défi de ne pas laisser choir cette ville, arguant que la communauté avait le pouvoir de se sentir en sécurité et d'avoir confiance en ces jeunes. Car les jeunes causent bien des soucis à cette petite ville de moins de 4000 habitants. Leur futur, leurs fréquentations, l'irresponsabilité de parent qui ne promeuvent pas le respect de soi. Tant et si bien que la plus franche ronde d'applaudissement est survenue après la suggestion d'instaurer en ville un couvre-feu pour les jeunes de 16 ans et moins. Pourtant une intervention est venue diminuer l'allégresse en questionnant si ce n'était pas encore une façon d'augmenter la charge de travail de des policiers et de décharger encore une fois les parents de leurs responsabilités.

Suite à ces questions sans réponses pour l'instant, le maire a annoncé qu'une autre réunion serait tenue au début 2008 pour revenir sur le développement de ces interrogations et suggestions. Pour l'instant le mot d'ordre étant d'essayer de concentrer les efforts sur des résolutions concrètes en évitant la dispersion qui n'aboutirait à rien.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Secrétaire de directeur

Slave Sud **Hay River, TNO**

Poste à durée déterminée d'un an, de décembre 2007 à décembre 2008

Le traitement initial est de 26,09 $ l'heure (soit environ 50 875,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 793 $.

No du concours : 2007-93-5335
Date limite : le 6 novembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des ressources humaines de Hay River, Bureau 209, 62 Woodland Drive, Hay River NT X0E 1G1. Fax : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable dans certains postes. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

CONSEIL RÉGIONAL DE SANTÉ DE STANTON

Commis de relève aux dossiers médicaux

Services d'information – Dossiers médicaux **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-17-5336-5
Date limite : le 2 novembre 2007

Administrateur des contrats et des formulaires

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-95-5231-5
Date limite : le 2 novembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

COLLÈGE AURORA

Instructeur – Programme de formation des enseignants

Campus Thebacha **Fort Smith, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 30 avril 2008

Le traitement initial est de 41,05 $ l'heure (soit environ 80 047,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 910 $.

No du concours : 2007-73-5332
Date limite : le 2 novembre 2007

Analyste des systèmes d'information

Campus Thebacha **Fort Smith, TNO**

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 910 $.

No du concours : 2007-73-5330
Date limite : le 2 novembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Fort Smith, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Fax : 867-872-3298; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca

Instructeurs – Divers

Campus de Yellowknife **Yellowknife, TNO**

Emplois occasionnels à temps partiel

Le traitement initial est de 38,45 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-73-Casual-3
Date limite : le 2 novembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Première mondiale

Lancement d'un album unique de musique classique

Une guitare à 17 cordes pour la première fois sur disque

Maxence Jaillet

Tyler Hawkins joue d'une guitare particulière: la guitare à 17 cordes. Ce résident de Hay River a enregistré cette année, le premier album jamais réalisé avec cet instrument de musique classique. *Bach on Seventeen Strings* compile une œuvre pour luth et une œuvre pour violoncelle du compositeur Jean Sébastien Bach, et dévoile l'amplitude des sonorités accessibles grâce à cette guitare hybride de huit cordes dont on en a ajouté neuf autres pour les basses.

Initié en novembre 2006, l'enregistrement des pièces a été finalisé au printemps 2007 dans les studios du *Bunker* (Haywired Audio Production) à Hay River. Après la sélection des meilleures pistes, le disque a été masterisé à London en Ontario. Tyler Hawkins qui a produit lui-même ce premier album explique le processus de création. « Je n'avais pas beaucoup de temps, alors nous avons concentré les sessions d'enregistrements sur des périodes de dix heures d'affilée essentiellement la fin de semaine. Étant enseignant, les vacances scolaires du printemps m'ont permis d'avancer énormément, de plus le bâtiment où se trouve le studio était libre, ce qui était parfait pour la concentration et le niveau de silence requis pour l'enregistrement d'un instrument classique en solo. Ce n'est pas comme pour un groupe de rock qui est capable de couvrir n'importe quelle pollution sonore. Le matériel a ensuite été soumis à un spectromètre pour niveler le son de chacune des pièces et après mon accord, il a été pressé à 1000 exemplaires ».

Pour Tyler Hawkins, ce premier album est un moyen de mettre en valeur cet instrument hors normes. « Il n'y a que quatre exemplaires de cette guitare dans le monde, garantit le musicien. Depuis longtemps je voulais laisser une trace de cet instrument. J'ai essayé de profiter du fait que cet instrument puisse jouer la musique du luth dans la façon dont elle a été écrite. La suite pour luth a été arrangée par une maison d'édition et j'ai pu rajouter quelques basses. On peut dire qu'avec cette guitare, je peux jouer une octave plus bas que la normale. La suite pour violoncelle s'accorde avec celle pour luth, là aussi j'ai ajusté les basses.»

Outil promotionnel

C'est le 19 octobre, qu'a eu lieu le lancement officiel du disque compact. Tyler Hawkins en collaboration avec le *Back Eddy* a organisé une célébration pour la sortie de son album. Une soirée dans un bar pour réunir ses amis et jouer un peu de guitare.

Le conseil des arts des TNO a financé la moitié de cet album, l'autre moitié, c'est l'artiste qui l'a assuré.

«C'est aussi un outil pour me promouvoir, c'est une première dalle sur la voie des maisons de disque, des stations de radio et des sociétés de guitare. Je veux juste leur dire que je suis là et je joue de cette musique. J'ai longtemps été professeur de guitare et musicien professionnel de jazz, je connais bien le milieu. Grâce à la qualité de ce disque, je peux frapper à quelques portes. Mais, je suis très patient rendu à ce point-ci. En fait, je vois ma carrière de musicien s'élever dans une dizaine d'années. Je serais peut-être retraité de ma carrière dans l'éducation et j'aurai tout le temps pour me pratiquer et maintenir un niveau élevé de maîtrise de mon instrument. Cette guitare a été confectionnée en 1985, et c'était mon instrument alors que j'étais étudiant en performance à l'université de York. Quand je suis venu dans le Nord, je ne l'ai pas amené. Finalement en 2005, j'ai décidé de me réapproprier cette guitare après onze ans. Le titre du disque est en fait un jeu de mots pour dévoiler ce retour aux 17 cordes.»

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 983

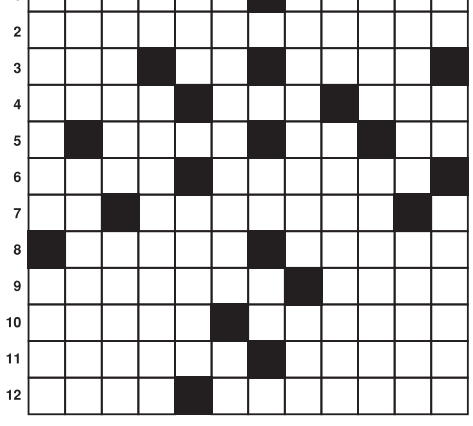

HORIZONTALEMENT

1- Malin, roublard. – Ce qui est préférable, plus avantageux.
2- Se dit d'un produit qui favorise la formation d'une émulsion ou sa conservation.
3- Étendue désertique. – Préposition. – Pilier.
4- Établir un lien de parenté entre. – Suc de certains fruits. – Époque.
5- Prénom féminin. – Personnel. – Coutumes.
6- Impulsion. – Ils servent à l'amendement des sols.
7- Adverbe. – Modérai.
8- Morceau de mouton comprenant les gigots, les selles et les filets. – Homme très cruel, sanguinaire.
9- Parcourt un cours d'eau d'aval en amont. – Surveillance destinée à éviter d'être pris.
10- Crée, institue. – Reculent devant la difficulté.
11- Il indique la direction du vent. – Bande de gens acharnés contre quelqu'un.
12- Engrais azoté d'origine industrielle. – Demandes instantes.

VERTICALEMENT

1- Ils attaquent le bois des charpentes. – Rassasié.
2- En le prononçant, on donne son approbation. – Élargir.
3- Poussera des cris de menace. – Composé dérivant de l'ammoniac.
4- Personnel. – Manifeste sa mauvaise humeur en contractant le visage (se).
5- Risqué. – Machine servant à reproduire des textes dactylographiés.
6- Premiers traits d'un être appelés à se développer. – Une lettre les sépare.
7- Possède. – Une lettre les sépare inversement.
8- Poussent leur cri en parlant de carnassiers. – Flirt.
9- Prénom masculin. – Crochet de fer à plusieurs branches.
10- Sorte de prune. – Membre d'une ligue.
11- Matrice. – Emprunt d'État à long terme.
12- Xénon. – Préposition. – Poirées.

RÉPONSE DU NO 982

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	R	I	C	■	L	I	N	■	R	O	M
2	D	E	S	O	L	I	D	A	R	I	S	A
3	U	X	O	R	I	L	O	C	A	L	E	S
4	L	■	E	N	S	I	L	A	■	L	E	S
5	C	O	T	E	S	■	E	R	R	E	■	E
6	O	V	E	■	A	S	S	A	U	T	S	■
7	R	A	■	H	I	T	■	T	I	T	A	N
8	A	L	B	I	T	E	S	■	S	E	T	E
9	N	A	O	S	■	R	O	U	S	S	I	T
10	T	I	R	E	L	A	I	N	E	■	E	T
11	E	R	I	N	E	■	R	I	A	N	T	E
12	S	E	N	E	■	A	S	S	U	R	E	S

Horoscope

SEMAINE DU 28 OCT. AU 3 NOV. 2007

ANNIVERSAIRES :
28 octobre COLUCHE (Scorpion-Singe)
2 novembre VISCONTI (Scorpion-Cheval)

Bélier

BÉLIER
Vous êtes sur le point d'accéder à un grand bonheur. Il vous sera possible de mieux savoir diriger votre vie. Vous allez vers des situations où tout sera merveilleux. Ne vous en faites pas, ayez confiance en vous.

Taureau

TAUREAU
Il est possible que vous vouliez de nouvelles choses dans votre existence et que cela change vos plans. Vous serez capable de faire face à tout avec élégance. Votre ténacité vous rendra de grands services.

Gémeaux

GÉMEAUX
Vous avez d'immenses possibilités de réussite. Le Soleil vous apporte un rayonnement formidable. Vous êtes sur le point de comprendre les choses avec une meilleure énergie. Vous êtes apte à mieux vivre tout ce qui vous arrive.

Cancer

CANCER
Vous avez besoin de bien comprendre ce qui est indispensable dans votre vie au plan des sentiments. Vous vous acheminez vers des choses merveilleuses. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup de subtilité.

Lion

LION
Vous avez beaucoup de choses à vivre en même temps. La planète Saturne vous oblige à être sérieux. Vous allez vers des situations où votre parole sera importante. Rappelez-vous-en.

Vierge

VIERGE
Vous analysez tout et présentement vous êtes sur le point de voir les choses avec beaucoup d'objectivité. Les gens qui vous aiment sont près de vous moralement. Souvenez-vous-en.

Balance

BALANCE
Vous avez l'impression de perdre votre temps. Plusieurs choses ne vous apportent plus ce que vous avez toujours pensé qu'elles pouvaient vous donner. Cela vous demande une grande adaptation.

Scorpion

SCORPION
Vous êtes dans une période où tout dans votre vie est en train de se modifier. Vous avez l'impression de ne plus pouvoir agir comme par le passé. Cependant, cela n'est que passager. N'en doutez pas.

Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous êtes capable de mieux savoir ce qui vous convient. La planète Terre vous apporte une grande capacité d'apaisement. Vous avez besoin d'être près de la nature.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous êtes dans une phase de votre vie qui demande beaucoup d'attention. Vous allez vers des choses qui seront importantes pour vous. Vous serez capable d'accomplir tout d'une façon équitable.

Verseau

VERSEAU
Vous avez beaucoup de choses à faire au plan de votre vie professionnelle. La planète Mercure fait que vous savez comment vous défendre par la parole. Cela a beaucoup d'impact sur vous.

Poissons

POISSONS
Vous avez de grandes possibilités d'avancement professionnel. Vous êtes dans une phase de votre vie où tout devient plus exigeant. Vous devez être digne dans toutes les situations que vous aurez à vivre.